

Commission de Suivi de Site

28 avril 2022



VYNOVA
Mazingarbe

AGENDA

- Bilan des actions de prévention des risques industriels sur 2021
- Investissements et dépenses consacrées à la sécurité
- Bilan annuel du Système de Gestion de la Sécurité
 - Incidents et accidents
 - Formations à la sécurité
 - Audits internes et externes
- Bilan environnemental 2021
 - Rejets atmosphériques
 - Rejets aqueux
 - Gestion des déchets
- Programme 2022

Prévention des risques industriels – Actions 2021

- Plan d'urgence :
 - ✓ Programme de formation des équipiers d'intervention (2 sessions)
 - ✓ Exercice annuel
- Dossier de réexamen et mise à jour étude de dangers (remis en avril 2021)
- Tiers expertise de l'étude de dangers et compléments (remis en octobre 2021)
- Etude dimensionnement arrosage sur tours aéroréfrigérantes
- Dossiers de Porté à connaissance : reprise des installations électriques, reprise des forages Fontaine de Bray
- Dossier d'Evaluation des Risques sanitaires Monochlorure de Vinyle (MVC)
- Campagnes annuelles de mesures : rejets chaudières, émissions fugitives en MVC, auto-surveillance eau...
- Calculs et restitution des quotas CO2 suivant phase 4
- Formation sûreté pour les encadrants
- Démarrage du programme d'extension des clôtures (suite fermeture Maxam)
- Actions de sécurisation cybersécurité
- Chiffrage pour renforcement anti-intrusion

Investissements / dépenses consacrées à la sécurité

- Sirène PPI (Plan Particulier d'Intervention) : 48,2 k€
- Arrosage condenseurs évaporatifs : 100 k€
- Cybersécurité : 301,3 k€
- Installations clôtures (fermeture Maxam) : 163,4 k€
- Economies d'énergie sur réseau vapeur: 47,5 k€
- Remplacement détection incendie : 50,4 k€
- Remplacement compresseur air respiratoire : 11,7 k€

Total : 722,5 k€

- Mesures des émissions fugitives en MVC : 17,7 k€
- Surveillance des Tours Aéro-Réfrigérantes : 5,4 k€
- Surveillance des émissions chaudières : 13,2 k€
- Validation des rejets CO2 par un organisme agréé : 3,5 k€
- Personnel spécialisé pour la surveillance sécurité de chantier : 2,1 k€
- Personnel spécialisé sûreté / intervention : 130 k€
- Service d'appel automatique POI – PPI (plans d'urgence) : 3.3 k€
- Service Météorage : 2.4 k€

- Vérifications et entretien par des entreprises spécialisées :

- sprinklers / diesels incendie : 19,4 k€
- Levage : 11,6 k€
- Electricité : 21,8 k€
- Ambiance de travail : 6,2 k€
- Appareils à pression : 56,3 k€
- Incendie – ARI (Appareils Respiratoires Isolants) : 21,5 k€
- Ventilation / aération : 4 k€
- Piézomètres : 1,1
- Contrôles inopinés : 9,9 k€

Total : 329,4 k€

Bilan annuel du SGS – Incidents et accidents

148 analyses simplifiées d'incidents ont été complétées en 2021:

28 concernant des anomalies ou incidents à caractère sécurité / santé

86 concernant des anomalies ou incidents relatifs à la sécurité des procédés

23 reportant des anomalies ou incidents liés à l'environnement

1 reportant des évènements en lien avec la sûreté

10 suite à alerte foudre (check-list de vérification)

Parmi les incidents liés à la sécurité de procédé ou environnementaux déclarés, beaucoup font état de dépassements de seuils internes reportés par application des fiches réflexes qui appellent reporting à un niveau relativement bas pour favoriser les recherches et améliorations.

5 arbres des causes en découlant avec actions correctives et préventives enregistrées.

La réalisation a été systématique après chaque soin infirmerie ou accident.

18 analyses d'incident détaillées ont été effectuées en complément (environnement ou sécurité de procédé)

Aucun incident n'a donné lieu à déclenchement du Plan d'Opération Interne.

Bilan annuel du SGS – Actions de formation sécurité

Formation des équipiers d'intervention

Des équipiers d'intervention sont présents dans chaque équipe postée, 4 équipiers sont désignés à chaque poste en plus du chef d'intervention.

47 équipiers d'intervention sont formés par des mises en situation et des formations théoriques à l'utilisation du matériel.

2 séances d'entraînement pour chaque équipe organisée en 2021 :

- Changements POI suite à fermeture MAXAM;
Nouvelles chaînes de sécurité installées; le plan ETARE (ETAbissements Repertoriés) et moyens pompiers externes; révision message d'alerte. (3h)
- Théorie et exercice pratique de port de l'ARI.
Simulation fuite d'ammoniac sur bride : intervention sous ARI et scaphandre
Sauvetage d'un blessé en fosse à l'aide du tripode
Manœuvre incendie (7h)

Exercice POI le 25 novembre : fuite MVC générée par acte de malveillance interne. Scénario et programmation inopinée. Pour la cellule de crise, simulation d'un horaire décalé avec arrivée progressive des différentes fonctions.

Bilan annuel du SGS – Actions de formation sécurité

Sensibilisation annuelle Hygiène Sécurité Environnement pour l'ensemble du personnel

Réalisée de façon dématérialisée via logiciel de formation.

Accueil des Entreprises Extérieures

125 entreprises intervenantes différentes sont intervenues sur site en 2021.

332 personnes ont suivi l'accueil HSE obligatoire avant intervention.

84 % des entreprises concernées certifiées ou en cours de certification MASE-UIC, système de management sécurité pour les entreprises intervenantes dans l'industrie chimique.

146 plans de prévention rédigés avec les entreprises avec inspection commune préalable.

En moyenne, intervention de 36 personnes d'entreprises extérieures chaque jour.

Habilitations sécurité

Suivi du programme des habilitations sécurité

- Port du masque à air / ARI
- Accrocheurs de wagons
- Habilitations électriques
- Conduite de chariot élévateur
- Sauveteurs Secouristes du Travail

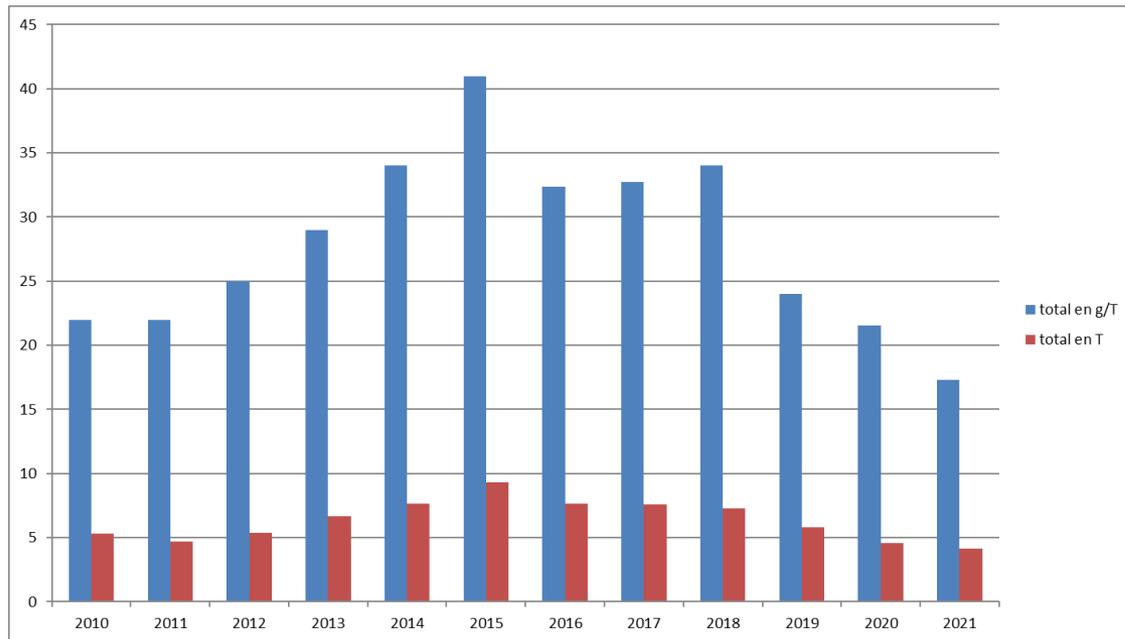
Bilan annuel du SGS – Audits internes et externes

- 5 Audits internes VYNOVA répartis sur l'année 2021.
- 139 tournées HSE (contrôles opérationnels) + 175 causeries sécurité dans les services.
- Audit Bureau Veritas de suivi 2020 des certifications Qualité Sécurité Environnement reporté et réalisé [au premier trimestre 2021](#).
- Visites d'inspection de la DREAL :
 - Le [12 avril 2021](#) sur le récolement avec l'arrêté de mise en demeure du 12 février 2020, la Gestion des situations d'urgence et échéancier de mise en place des Mesures de Maîtrise des Risques requises par Arrêté Préfectoral du 26/08/20 (arrêté de donner acte de l'étude de dangers)
8 observations, aucune suite administrative.
Levée de la mise en demeure du 12 février 2020.
 - Le [30 septembre 2021](#) sur l'application de la réglementation ATEX (Atmosphères Explosives)
1 fait susceptible de suite administratives (réponse apportée par courrier), 7 observations.
- Contrôles inopinés annuels DREAL sur les rejets dans l'eau, Tours aérorefrigérantes et rejets atmosphériques.

Bilan environnemental - AIR

Rejets atmosphériques de chlorure de vinyle

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
total en g/T	22	22	25	29	34	41	32	33	34	24	22	17
total en T	5,3	4,7	5,4	6,7	7,7	9,3	7,7	7,6	7,3	5,8	4,6	4,1



Moyenne annuelle 2021 des rejets en MVC : **17 g/t** soit **4,1 tonnes** (incidents compris)
Limite réglementaire = 100 g/t

Baisse notamment générée par l'installation en octobre 2020 d'une unité de charbons actifs en remplacement de l'ancienne unité de traitement des gaz.

Bilan environnemental - AIR

Rejets de poussières de Polychlorure de Vinyle

Rejets générés par les installations de séchage du produit.
Mesure en continu sur chacune des cheminées du séchage.

Cumul annuel 2021 sur toutes les lignes : **832 kg** ce qui équivaut à une moyenne de **3,3 kg/jour**.

Réévaluation des capteurs de mesure planifiée sur 2022 suite à des difficultés de calage.

Rejets de CO2

Rejets liés aux installations de combustion, calculés à partir des consommations en gaz naturel et du facteur d'émission fourni par GRTgaz.

Rejets calculés pour 2021 : **39 901 tonnes**.



Objectif : zéro perte de granulés !



Pour ne laisser que la trace de nos pas !

VYNOVA est partenaire de l'Opération Clean Sweep®
Nous avons pour objectif de réduire nos rejets de matières plastiques dans l'environnement :

- Pertes de PVC dans nos eaux résiduaires
- Evols de PVC (Cheminées – Chargement – Transport)



FÉDÉRATION DE LA PLASTURGIE ET DES COMPOSITES
Les entreprises de la plasturgie et des composites
PlasticsEurope
Les producteurs de matières plastiques

Bilan environnemental - AIR

Legionelles

Surveillance des 5 TAR du site par prélèvements et analyses mensuelles.

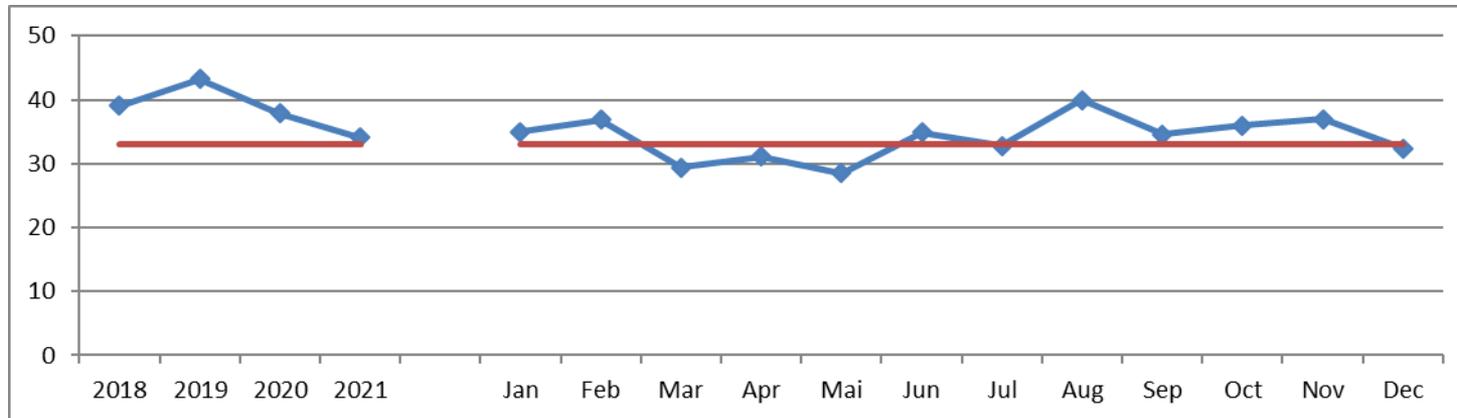
Analyses effectuées par un laboratoire externe, résultats transmis à la DREAL chaque mois et transmission d'un bilan annuel avant le 30 mars n+1.

Aucun dépassement de seuil 1000 UFC/l (unités formant colonies par litre) en Legionella specie (pneumophila non détectée) signalé sur l'année.

Bilan environnemental - EAU

Rejets aqueux – paramètre MES (Matières en Suspension)

MES (mg/l)																
	2018	2019	2020	2021	Jan	Feb	Mar	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
Conc(mg/l)	39,1	43,2	37,9	34,1	35	37	29	31	29	35	33	40	35	36	37	32



Moyenne annuelle de MES émises en 2021 : **34,1 mg/l** soit un flux annuel de **36 tonnes** (98,4 kg/jour).

Limite réglementaire = 33 mg/l de concentration et 117 kg/jour en flux.

En 2018, compléments à l'étude technico économique de 2017.

En 2019 : réalisation des tests pilote de micro et ultra-filtration.

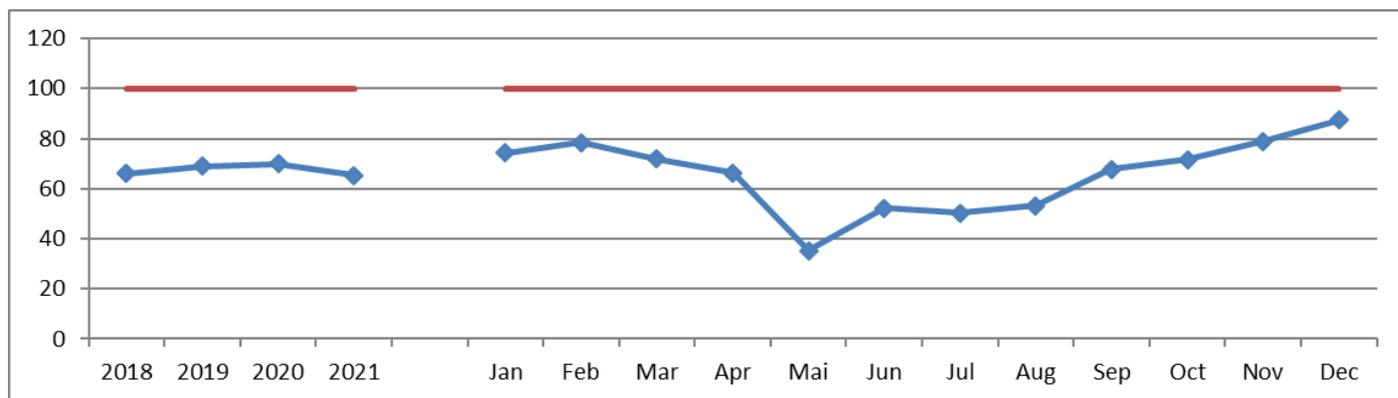
En 2020 : étude technique et chiffrage ultra filtration

En 2021 : étude REUSE avec Veolia

Bilan environnemental - EAU

Rejets aqueux – paramètre DCO (Demande Chimique en Oxygène)

DCO (mg/l)																
	2018	2019	2020	2021	Jan	Feb	Mar	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
Conc (mg/l)	66	68,9	70,0	65,4	74	79	72	66	35	52	50	53	68	72	79	87



Moyenne annuelle de DCO émise en 2021 : **65,4 mg/l** soit un flux annuel de **69,1 tonnes** (189 kg/jour).

Limite réglementaire = 100 mg/l de concentration et 340 kg/jour en flux.

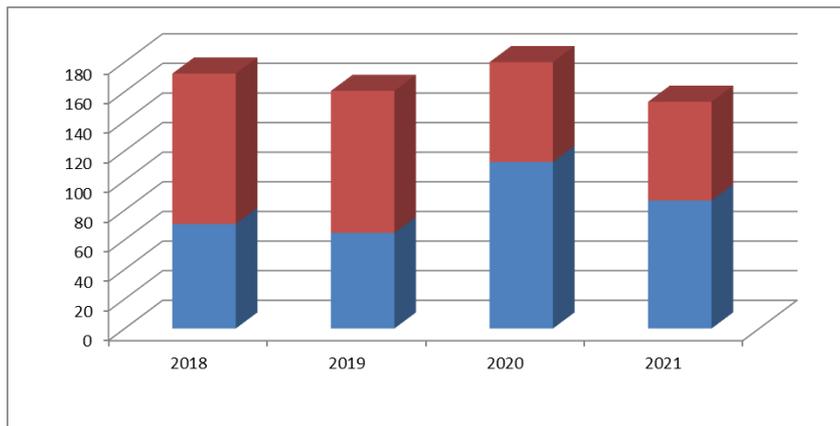
Rejets aqueux – paramètre Chlorures

Moyenne annuelle de Chlorures émise en 2021 : **84,4 mg/l** soit un flux annuel de **88,7 tonnes** (242 kg/jour).

Limite réglementaire = 150 mg/l de concentration et 400 kg/jour en flux.

Bilan environnemental

DECHETS



En 2021 :

86,5 tonnes de déchets spéciaux

66,7 tonnes de déchets non dangereux

Les déchets sont évacués par des prestataires spécialisés vers les filières adaptées.

Les déchets dits spéciaux sont suivis par des Bordereaux de Suivi de Déchets.

BRUIT

Aucune anomalie sur ce thème.

Programme 2022

La maîtrise des risques industriels fait partie des **objectifs prioritaires** déclinés dans nos Plans d'Actions Prioritaires établis au semestre.

Quelques exemples d'actions programmées en 2022 :

- Actions d'amélioration relatives à la sûreté :
 - Poursuite étude pour amélioration vidéosurveillance
 - Finalisation sécurisation du nouveau périmètre + porté à connaissance
 - Plan d'actions cyber-sécurité
- Plan d'urgence :
 - Exercice POI
 - Formation des équipiers d'intervention
 - Mise à jour du POI (étude de danger, mesures environnement)
- Programme de formations et habilitations sécurité
- Poursuite révision quinquennale HAZOP (analyse des risques industriels)

- Reprise du projet 3^{ème} voie au dépotage MVC (Porté à connaissance et cas par cas)
- Etude chaudière Biomasse
- Compléments étude de risques sanitaires MVC
- Projet REUSE (recyclage d'eau) en partenariat avec VEOLIA
- Campagne annuelle de mesures des émissions fugitives en MVC
- Campagnes de mesures de polluants sur chaudières
- Actions en lien avec l'Opération Clean Sweep